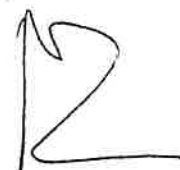


EXXELIA

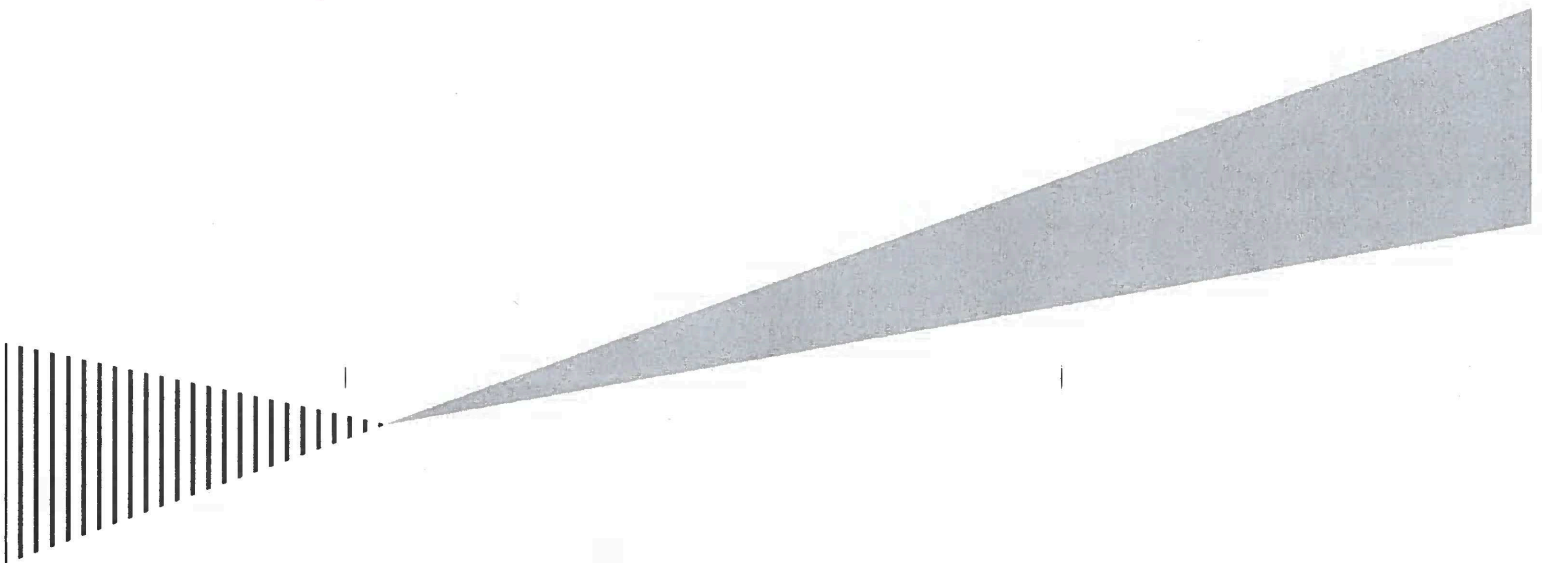
Société par actions simplifiée
au capital de 12.525.700 euros
Siège social : 93, rue Oberkampf
75011 Paris
444 344 766 RCS Paris

Exercice clos le 31 décembre 2022

certifié conforme

A large, stylized handwritten mark, possibly a signature or initials, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line at the bottom, and a curved line at the top that loops back to the vertical line.

Compte de Résultat		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 853 255	1,57	1 685 439	1,60
	Production vendue (Biens)	109 831 866	92,87	97 149 909	91,99
	Production vendue (Services et Travaux)	6 582 534	5,57	6 770 639	6,41
	Montant net du chiffre d'affaires	118 267 655	100,00	105 605 987	100,00
	Production stockée	1 186 424	1,00	2 208 542	2,09
	Production immobilisée			69 930	0,07
	Subventions d'exploitation	969 600	0,82	436 714	0,41
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 487 096	1,26	2 770 436	2,62
	Autres produits	6 905	0,01	884	
	Total des produits d'exploitation	121 917 680	103,09	111 092 493	105,20
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	961 849	0,81	792 397	0,75
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	31 991 471	27,05	24 131 079	22,85
	Variation de stock	(4 197 626)	-3,55	413 642	0,39
	Autres achats et charges externes	31 764 566	26,86	26 582 033	25,17
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 978 499	1,67	1 751 305	1,66
	Salaires et traitements	29 020 105	24,54	28 044 241	26,56
	Charges sociales du personnel	10 899 793	9,22	10 126 240	9,59
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 317 826	4,50	4 067 995	3,85
	Autres charges	103 061	0,09	110 175	0,10
	Total des charges d'exploitation	107 839 546	91,18	96 019 106	90,92
RES ULTAT D'EXPLOITATION		14 078 135	11,90	15 073 387	14,27
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	283		346	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 295 939	1,94	2 068 342	1,96
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	38 555	0,03	2 263 277	2,14
	Différences positives de change	640 810	0,54	848 604	0,80
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers	2 975 586	2,52	5 180 570	4,91	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 507 799	1,27	38 555	0,04
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 709 821	3,98	3 759 518	3,56
	Différences négatives de change	402 222	0,34	223 131	0,21
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières	6 619 841	5,60	4 021 205	3,81	
RES ULTAT FINANCIER		(3 644 255)	-3,08	1 159 365	1,10
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 433 880	8,82	16 232 753	15,37
Total des produits exceptionnels		739 359	0,63	895 886	0,85
Total des charges exceptionnelles		1 558 014	1,32	1 010 504	0,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(818 655)	-0,69	(114 617)	-0,11
PARTICIPATION DES SALAIRES		976 354	0,83	714 669	0,68
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 612 439	1,36	1 809 867	1,71
TOTAL DES PRODUITS		125 632 626	106,23	117 168 949	110,95
TOTAL DES CHARGES		118 606 194	100,29	103 575 350	98,08
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 026 432	5,94	13 593 599	12,87



Exxelia

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

certifié conforme



Exxelia

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Exxelia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exxelia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à K€ 71 372, sont évalués à leurs coûts d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire déterminée selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables - Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons procédé à l'examen du caractère pertinent de ces estimations.

Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à K€ 100 238, est évalué à son coût d'acquisition et déprécié sur la base de sa valeur d'inventaire déterminée selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons procédé à l'examen du caractère pertinent de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Stéphanie Merle-Mortel

Bilan Actif Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	132 487	132 487		
	Fonds commercial (1)	100 237 848		100 237 848	100 237 848
	Autres immobilisations incorporelles	4 757 047	3 946 200	810 847	821 637
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	332 951		332 951	332 951
	Constructions	6 813 922	5 059 379	1 754 543	1 947 190
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	58 770 399	48 803 182	9 967 216	9 940 720
	Autres immobilisations corporelles	11 917 609	10 693 398	1 224 211	1 404 731
	Immobilisations en cours	179 869		179 869	159 227
	Avances et acomptes	36 201		36 201	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	37 265 317	72 851	37 192 466	36 575 620
Créances rattachées à des participations	34 106 922		34 106 922	31 722 382	
Autres titres immobilisés					
Prêts	128 603		128 603	148 603	
Autres immobilisations financières	166 706		166 706	163 389	
TOTAL (II)	254 845 880	68 707 497	186 138 383	183 454 299	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	20 810 240	6 853 598	13 956 642	10 396 442
	En-cours de production de biens	15 070 184	4 004 170	11 066 014	9 730 129
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	8 883 879	3 494 262	5 389 617	5 809 147
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 974 243		1 974 243	1 026 409
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	27 879 075	281 074	27 598 001	24 463 978
	Autres créances	16 326 966		16 326 966	11 951 565
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	10 867 851		10 867 851	12 521 502	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	433 032		433 032	440 808
	TOTAL (III)	102 245 470	14 633 104	87 612 366	76 339 981
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	1 521 382		1 521 382	52 138
TOTAL ACTIF (I à VI)	358 612 732	83 340 601	275 272 131	259 846 418	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

3 265 908

4 793 135

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		12 525 700	12 525 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecart de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		1 252 570	1 252 570
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		48 201 898	48 201 898
	Report à nouveau		39 447 081	25 853 481
	Résultat de l'exercice		7 026 432	13 593 599
Subventions d'investissement		1 369 281	1 002 937	
Provisions réglementées		828 508	1 015 072	
Total des capitaux propres			110 651 469	103 445 258
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres				
Provisions	Provisions pour risques		2 374 244	979 119
	Provisions pour charges		5 663 066	5 375 620
	Total des provisions		8 037 309	6 354 739
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles		6 587	
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		99 107 492	97 824 592
	Emprunts et dettes financières divers		9 446 848	9 248 496
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		715 219	590 053
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 056 556	12 852 616
	Dettes fiscales et sociales		11 438 576	12 907 079
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		491 818	424 871
	Autres dettes		17 181 032	14 231 948
	Produits constatés d'avance (1)		1 500 199	970 152
Total des dettes		153 944 328	149 049 809	
Ecart de conversion passif			2 639 025	996 612
TOTAL PASSIF			275 272 131	259 846 418

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

7 026 431,68

13 593 599,19

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

53 945 042

49 915 364

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

1 632

2 263

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 853 255	1,57	1 685 439	1,60
	Production vendue (Biens)	109 831 866	92,87	97 149 909	91,99
	Production vendue (Services et Travaux)	6 582 534	5,57	6 770 639	6,41
	Montant net du chiffre d'affaires	118 267 655	100,00	105 605 987	100,00
	Production stockée	1 186 424	1,00	2 208 542	2,09
	Production immobilisée			69 930	0,07
	Subventions d'exploitation	969 600	0,82	436 714	0,41
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 487 096	1,26	2 770 436	2,62
	Autres produits	6 905	0,01	884	
	Total des produits d'exploitation	121 917 680	103,09	111 092 493	105,20
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	961 849	0,81	792 397	0,75
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	31 991 471	27,05	24 131 079	22,85
	Variation de stock	(4 197 626)	-3,55	413 642	0,39
	Autres achats et charges externes	31 764 566	26,86	26 582 033	25,17
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 978 499	1,67	1 751 305	1,66
	Salaires et traitements	29 020 105	24,54	28 044 241	26,56
	Charges sociales du personnel	10 899 793	9,22	10 126 240	9,59
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 317 826	4,50	4 067 995	3,85
Autres charges	103 061	0,09	110 175	0,10	
Total des charges d'exploitation	107 839 546	91,18	96 019 106	90,92	
RES ULTAT D'EXPLOITATION		14 078 135	11,90	15 073 387	14,27
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	283		346	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 295 939	1,94	2 068 342	1,96
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	38 555	0,03	2 263 277	2,14
	Différences positives de change	640 810	0,54	848 604	0,80
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers	2 975 586	2,52	5 180 570	4,91	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 507 799	1,27	38 555	0,04
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 709 821	3,98	3 759 518	3,56
	Différences négatives de change	402 222	0,34	223 131	0,21
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières	6 619 841	5,60	4 021 205	3,81	
RESULTAT FINANCIER		(3 644 255)	-3,08	1 159 365	1,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 433 880	8,82	16 232 753	15,37
Total des produits exceptionnels		739 359	0,63	895 886	0,85
Total des charges exceptionnelles		1 558 014	1,32	1 010 504	0,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(818 655)	-0,69	(114 617)	-0,11
PARTICIPATION DES SALAIRES		976 354	0,83	714 669	0,68
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 612 439	1,36	1 809 867	1,71
TOTAL DES PRODUITS		125 632 626	106,23	117 168 949	110,95
TOTAL DES CHARGES		118 606 194	100,29	103 575 350	98,08
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 026 432	5,94	13 593 599	12,87

EXXELIA
Société par actions simplifiée
au capital de 12.525.700 euros
Siège social : 93, rue Oberkampf
75011 Paris
444 344 766 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A 9 heures.

Dans les locaux de la société EXXELIA (la « **Société** »), sis 93, rue Oberkampf 75011 Paris,

La société EXXELIA INTERNATIONAL (l'« **Associé Unique** »), une société par actions simplifiée au capital de 107 240 844 euros dont le siège social est sis 93, rue Oberkampf 75011 Paris, identifiée sous le numéro 804 575 975 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Paul Maisonnier, associé unique de la Société,

En l'absence du représentant de la société Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué et excusé,

Après avoir pris connaissance des documents suivants tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes et de l'Associé Unique :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2022 ;
- les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2022 arrêtés par le Président ;
- le texte des projets de décisions proposées.

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Paul Maisonnier, Président, a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes et de l'Associé Unique.

L'Associé Unique, a pris connaissance des comptes annuels, du rapport du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes.

A DECLARE STATUER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2022 ;
- Approbation des conventions, comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première décision

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice écoulé.

En outre, l'Associé Unique prend acte de l'absence, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de toute dépense ou charge non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts et du fait que la somme de 74 245 euros a été réintégrée par la Société au titre des amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit la somme de 7 026 432 euros au poste « Report à nouveau » dont le solde serait ainsi porté de 39 447 081 euros à 46 473 513 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243-bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les dividendes et revenus suivants ont été versés au titre des trois exercices précédents :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u> éligible à l'abattement de 40 % (*)	<u>Dividende par action</u> non éligible à l'abattement de 40%
2019	Néant	10 000 000 €

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u> éligible à l'abattement de 40 %(*)	<u>Dividende par action</u> non éligible à l'abattement de 40%
2020	Néant	Néant

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u> éligible à l'abattement de 40 %(*)	<u>Dividende par action</u> non éligible à l'abattement de 40%
2021	Néant	Néant

Il est précisé que, même si les sommes distribuées sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, cet abattement dont les bénéficiaires ne peuvent être que des personnes physiques ne leur est pas applicable, car l'Associé Unique est une personne morale. L'Associé Unique étant une personne morale membre d'un groupe fiscal, ces dividendes seront exonérés avec une quote-part de frais et charges réintégrée de 1%.

Cette décision est adoptée.

Troisième décision

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, prend acte qu'il n'a été conclu aucune convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée.

Quatrième décision

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaires, à savoir ERNST & YOUNG et Autres, et suppléant à savoir Auditex, ont été renouvelés en 2021, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2021. Ils arriveront à échéance en 2027, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2026.

L'intégration du Groupe Exxelia dans le Groupe Heico pourra le cas échéant conduire à reconsidérer ces mandats pour les prochains exercices.

Cette décision est adoptée.

Cinquième décision

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

Cette décision est adoptée.

* * * * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui est dit dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique de la Société.



L'Associé Unique
EXXELIA INTERNATIONAL
Représentée par Monsieur Paul Maisonnier

EXXELIA
Société par actions simplifiée
au capital de 12.525.700 euros
Siège social : 93, rue Oberkampf
75011 Paris
444 344 766 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Cher associé,

Nous vous avons convoqué en application des statuts et de la loi afin de vous rendre compte de l'activité de la société Exxelia (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité ainsi que des perspectives d'avenir de la Société, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et l'affectation du résultat dudit exercice.

Ces comptes annuels comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les principes du plan comptable général 2016 et selon les mêmes règles et méthodes que les années précédentes.

Lecture sera faite du rapport du Commissaire aux comptes.

Son rapport, celui de votre Président, ainsi que les comptes annuels et les autres documents ou renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations prévues par la réglementation.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Activité de la Société

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, la Société a poursuivi dans de bonnes conditions son activité de fabrication, vente et distribution de composants électroniques en dépit d'un contexte international tendu. Elle a également poursuivi et étendu son activité d'animation de ses filiales.

2. Principaux évènements survenus au cours de l'exercice

Nous vous informons que la société Exxelia USA Inc. a acquis 15% des parts de la société Micropen Technologies Corporation, Inc., portant ainsi sa participation à 100% des titres de la société Micropen Technologies Corporation, Inc.

la société Exxelia GmbH, société de droit allemand, dont le siège social est sis Arnulfstrasse 37, 80636 München GERMANY a été radiée.

Le mouvement de hausses généralisées du coût des matières premières, observé particulièrement à partir du dernier trimestre 2021, s'est poursuivi en 2022, ce qui a donné lieu à des plans d'action de recherche de solutions alternatives de la part du département Achats, afin d'en limiter au maximum les impacts. La politique de pricing mise en place depuis quelques années a permis de répercuter aux clients ces hausses.

La Société a acquis 90% des parts d'Alcon Electronics en Inde, en décembre 2021. La Société a travaillé à son intégration durant l'année 2022.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 118 267 655 euros contre 105 605 987 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation au 31 décembre 2022 s'élève à 121 917 680 euros contre 111 092 493 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont élevées à 107 839 546 euros contre 96 019 106 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 est un bénéfice de 14 078 135 euros par rapport à un bénéfice de 15 073 387 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier au 31 décembre 2022 est négatif à hauteur de <3 644 255> euros contre un résultat positif à hauteur de 1 159 365 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ressort à un bénéfice de 10 433 880 euros contre un bénéfice de 16 232 753 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2022 est une perte de <818 655> euros contre un résultat exceptionnel déficitaire de <114 617> euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, et après impôt sur les sociétés, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 7 026 432 euros contre un bénéfice de 13 593 599 euros lors de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total des capitaux propres s'élève à 110 651 469 euros contre 103 445 258 euros à la fin de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élève à 275 272 131 euros contre 259 846 418 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'opération de cession du Groupe Exxelia par son actionnaire principal IK Partners, démarrée en avril 2022 s'est conclue le 5 janvier 2023. Le Groupe Américain Heico est désormais l'actionnaire principal du Groupe Exxelia.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le début de l'exercice en cours, l'activité de la Société se poursuit dans des conditions tout à fait normales.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses, en matière de recherche appliquée, engagées au cours de l'exercice 2022 ont été comptabilisées en charges et n'ont pas été activées. Toutefois, la Société ayant opté pour le Crédit Impôt Recherche, un produit de 1 238 421 euros a été enregistré dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 au titre du Crédit Impôt Recherche.

DEPENSES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous indiquons que la Société n'a pas comptabilisé de dépenses et charges fiscalement non déductibles visées à l'article 39-4 dudit code. Nous vous précisons que la somme de 74 245 euros a été réintégrée par la Société au titre des amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du Code général des impôts.

AFFECTATION DU RESULTAT ET DES RESERVES

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 7 026 432 comme suit :

- Affectation au poste « Report à nouveau » : 7 026 432 euros
dont le solde serait ainsi porté de 39 447 081 euros à 46 473 513 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243-bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes et revenus suivants ont été versés au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividende par action éligible à l'abattement de 40 %(*)	Dividende par action non éligible à l'abattement de 40%
2019	Néant	10 000 000 €

Exercice	Dividende par action éligible à l'abattement de 40 % (*)	Dividende par action non éligible à l'abattement de 40%
2020	Néant	Néant

Exercice	Dividende par action éligible à l'abattement de 40 %(*)	Dividende par action non éligible à l'abattement de 40%
2021	Néant	Néant

(*) Il est précisé que, même si les sommes distribuées sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, cet abattement dont les bénéficiaires ne peuvent être que des personnes physiques ne leur est pas applicable, car l'Associé Unique est une personne morale. L'Associé Unique étant une personne morale membre d'un groupe fiscal, ces dividendes seront exonérés avec une quote-part de frais et charges réintégrée de 1%.

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE OU LA PRISE DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES

En application de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société française durant l'exercice écoulé.

LISTE DES SUCCURSALES

Nous vous indiquons que la Société possède les succursales suivantes :

- Exxelia Northern Europe, sise Cyllindervägen 18, SE-131 52 NACKA STRAND, SWEDEN ;

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que notre Société détient directement ou indirectement au 31 décembre 2022, l'intégralité du capital social et des droits de vote des sociétés étrangères suivantes :

- la société Exxelia Maroc, une société anonyme de droit marocain dont le siège social est sis à Casablanca (Maroc). Le résultat net comptable de cette société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un bénéfice de 762 270 € ;
- la société Exxelia USA Inc., société de droit américain, dont le siège social est sis 1221 North US Highway 17-92, Longwood Florida 32750 (Etats Unis d'Amérique). Le résultat net comptable de cette société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un bénéfice de 2 416 918 € ;
- la société Micropen Technologies Corporation, Inc., société de droit américain, dont le siège social est sis 93 Papermill Street, Honeoye Falls, NY 14472 (Etats Unis d'Amérique).

Le résultat net comptable de cette société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un bénéfice de 7 447 308 € ;

- la société Exxelia Vietnam, société de droit vietnamien, dont le siège social est sis Unit No.2A Standard Factory Building No.2, Road 15, The Tan Thuan Export Processing Zone, Tan Thuan Dong Ward, District 7, Ho Chi Minh City (Vietnam). Le résultat net comptable de cette société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est une perte de <119 169> € ;
- la société Exxelia Singapore PTE Ltd, société de droit singapourien, dont le siège social est sis 152 Beach Road, SINGAPOUR. Cette société étant en cours de radiation, son résultat net comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 0 € ;

SITUATION DES MANDATS DES DIRIGEANTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat du Président est à durée indéterminée.

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaires, à savoir ERNST & YOUNG et Autres, et suppléant à savoir Auditex, ont été renouvelés en 2021, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2021. Ils arriveront à échéance en 2027, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2026.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

La Société veille particulièrement à régler ses fournisseurs selon les échéances prévues.

Année 2022 :

Fournisseurs :

En Euros	EXXELIA SAS			
	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes fournisseur à échoir	1 908 767,21	3 933 253,76	225 533,03	6 067 554,00
Dettes fournisseur groupe à échoir	2 865,57	376 667,49		379 533,06
Dettes FNP et commissions à échoir	3 309 962,95			3 309 962,95
Dettes FNP groupe à échoir	172 021,20			172 021,20
Total à échoir	5 393 616,93	4 309 921,25	225 533,03	9 929 071,21
Dettes fournisseur échues	3 294 453,91	426 688,46	575 207,71	4 296 350,08
Dettes fournisseur groupe échues	197 327,06	14 718,13	110 908,21	322 953,40
Total échues	3 491 780,97	441 406,59	686 115,92	4 619 303,48
Montant total	8 885 397,90	4 751 327,84	911 648,95	14 548 374,69

Créanciers :

En Euros	EXXELIA SAS			Total TTC
	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	
Créances clients à échoir	5 300 807,66	12 033 547,83	796 440,63	18 130 796,12
Créances clients groupe à échoir	16 709,68	309 985,76		326 695,44
Créances FAE à échoir	900 915,60			900 915,60
Créances FAE groupe à échoir	265 645,00			265 645,00
Total à échoir	6 484 077,94	12 343 533,59	796 440,63	19 624 052,16
Créances clients échues	4 963 725,59	1 082 537,23	191 964,11	6 238 226,93
Créances clients groupe échues	402 267,78	670 916,21	660 026,97	1 733 210,96
Total échues	5 365 993,37	1 753 453,44	851 991,08	7 971 437,89
Montant total	11 850 071,31	14 096 987,03	1 648 431,71	27 595 490,05

Année 2021 :Fournisseurs :

En Euros	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes fournisseur à échoir	1 826 512,79	3 738 068,92	159 282,07	5 723 863,78
Dettes fournisseur groupe à échoir	467 749,26	0,00	0,00	467 749,26
Dettes FNP et commissions à échoir	2 779 726,06	0,00	0,00	2 779 726,06
Dettes FNP groupe à échoir	868 497,92	0,00	0,00	868 497,92
Total à échoir	5 942 486,03	3 738 068,92	159 282,07	9 839 837,02
Dettes fournisseur échues	2 947 935,31	26 551,83	463 163,46	3 437 650,60
Montant total	8 890 421,34	3 764 620,75	622 445,53	13 277 487,62

Créanciers :

En Euros	Moins de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Créances clients à échoir	5 533 635,56	9 417 838,34	804 453,43	15 755 927,33
Créances clients groupe à échoir	376 598,35	0,00	0,00	376 598,35
Créances FAE à échoir	1 458 762,00	0,00	0,00	1 458 762,00
Créances FAE groupe à échoir	271 425,66	0,00	0,00	271 425,66
Total à échoir	7 640 421,57	9 417 838,34	804 453,43	17 862 713,34
Créances clients échues	4 270 373,78	1 097 502,59	1 227 422,89	6 595 299,26
Montant total	11 910 795,35	10 515 340,93	2 031 876,32	24 458 012,60

OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION RESERVEES AUX SALARIES OU AUX DIRIGEANTS

Néant.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demanderons de prendre acte qu'aucune nouvelle convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

Nous devons vous indiquer le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (prêt que les SAS ayant un commissaire aux comptes sont autorisées à consentir depuis le 25 avril 2016) :

- Néant.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



Le Président,
Paul Maisonnier

EXXELIA

Société par actions simplifiée
au capital de 12.525.700 euros
Siège social : 93, rue Oberkampf
75011 Paris
444 344 766 RCS Paris

Exercice clos le 31 décembre 2022

certifié conforme

A large, stylized handwritten mark, possibly a signature or initials, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line at the bottom, and a curved line at the top that loops back to the vertical line.

Bilan Actif Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	132 487	132 487		
	Fonds commercial (1)	100 237 848		100 237 848	100 237 848
	Autres immobilisations incorporelles	4 757 047	3 946 200	810 847	821 637
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	332 951		332 951	332 951
	Constructions	6 813 922	5 059 379	1 754 543	1 947 190
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	58 770 399	48 803 182	9 967 216	9 940 720
	Autres immobilisations corporelles	11 917 609	10 693 398	1 224 211	1 404 731
	Immobilisations en cours	179 869		179 869	159 227
	Avances et acomptes	36 201		36 201	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	37 265 317	72 851	37 192 466	36 575 620
Créances rattachées à des participations	34 106 922		34 106 922	31 722 382	
Autres titres immobilisés					
Prêts	128 603		128 603	148 603	
Autres immobilisations financières	166 706		166 706	163 389	
TOTAL (II)	254 845 880	68 707 497	186 138 383	183 454 299	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	20 810 240	6 853 598	13 956 642	10 396 442
	En-cours de production de biens	15 070 184	4 004 170	11 066 014	9 730 129
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	8 883 879	3 494 262	5 389 617	5 809 147
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 974 243		1 974 243	1 026 409
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	27 879 075	281 074	27 598 001	24 463 978
	Autres créances	16 326 966		16 326 966	11 951 565
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	10 867 851		10 867 851	12 521 502	
Charges constatées d'avance	433 032		433 032	440 808	
TOTAL (III)	102 245 470	14 633 104	87 612 366	76 339 981	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	1 521 382		1 521 382	52 138
TOTAL ACTIF (I à VI)	358 612 732	83 340 601	275 272 131	259 846 418	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

3 265 908

4 793 135

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif		Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		12 525 700	12 525 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		1 252 570	1 252 570
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		48 201 898	48 201 898
	Report à nouveau		39 447 081	25 853 481
	Résultat de l'exercice		7 026 432	13 593 599
Subventions d'investissement		1 369 281	1 002 937	
Provisions réglementées		828 508	1 015 072	
	Total des capitaux propres		110 651 469	103 445 258
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		2 374 244	979 119
	Provisions pour charges		5 663 066	5 375 620
	Total des provisions		8 037 309	6 354 739
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles		6 587	
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		99 107 492	97 824 592
	Emprunts et dettes financières divers		9 446 848	9 248 496
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		715 219	590 053
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 056 556	12 852 616
	Dettes fiscales et sociales		11 438 576	12 907 079
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		491 818	424 871
	Autres dettes		17 181 032	14 231 948
	Produits constatés d'avance (1)		1 500 199	970 152
	Total des dettes		153 944 328	149 049 809
	Ecarts de conversion passif		2 639 025	996 612
	TOTAL PASSIF		275 272 131	259 846 418

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

7 026 431,68

13 593 599,19

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

53 945 042

49 915 364

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

1 632

2 263